

20 novembre : dernier CTM de la mandature et ... le premier de l'ère Riester !

Le bilan culturel d'Emmanuel Macron, un an après son élection et le renvoi de Françoise Nyssen, est plutôt maigre. Il n'a eu de cesse, via la nomination d'experts plus ou moins légitimes, la diminution du périmètre d'action (CNL par ex.), la stagnation du budget et la réduction de ses effectifs, d'interférer sur les missions du ministère afin de délégitimer son action et de l'affaiblir. Avec les baisses de dotations aux collectivités locales, c'est l'ensemble de la culture qui est attaqué. Et ce n'est certainement pas des chorales dans les établissements scolaires, un pass-culture démagogique au seul profit des multinationales, qui applaudissent à tout ce qui peut ressembler à du consumérisme, qui marqueront durablement l'histoire culturelle de ce pays.

Il en est de même de notre modèle social. Le constat est sans appel : jeunesse sans avenir, rupture d'égalité entre les territoires, crainte du déclassement entraînant un ras-le-bol généralisé se traduisant par la révolte des « gilets jaunes ».

Quant au nouveau ministre qui ne nous a pas encore décliné précisément ses ambitions ou les grandes lignes pour la culture, nous jugerons sur pièces. Mais il faudrait être bien naïf pour croire que sa politique culturelle ne s'inscrira pas dans les objectifs de la casse des services publics voulue par Emmanuel Macron.

Bon soldat du gouvernement, Franck Riester se contentera d'un cabinet restreint car « *c'est aux directeurs généraux de définir la politique du ministère* ». Il fera l'économie d'un conseiller social puisque « *la fibre sociale doit irriguer chaque échelon hiérarchique du ministère* ». Qu'il soit

pardonné pour cette mauvaise appréciation des « encadrants » de ce ministère, car il ne connaît manifestement pas le côté pervers et nocif de certain-es d'entre-eux. Élu local, il revendique par ailleurs son inclination pour un vrai dialogue social et assure qu'il sera « *bienveillant et à l'écoute* » des représentant-es du personnel. Chiche ! A-t'on jamais entendu un-e ministre nous dire le contraire ? Demain, comme hier, nous verrons bien si nous devons continuer à subir les passages en force permanents que ne saurait masquer une inflation de réunions et d'instances qui, la plupart du temps, ne sont que des chambres d'enregistrement.

Pour l'instant une chose est sûre : Franck Riester s'inscrit pleinement, à coup de formules alléchantes, dans le programme de destruction qu'est CAP 2022. Nous connaissons le discours répété à satiété à chaque fois que l'on s'attaque aux services publics : demain le ministère sera merveilleux, son administration sera rénovée et stratégique, ses missions seront fluidifiées et simplifiées et ses agent-es seront enfin rémunéré-es et considéré-es à leur juste valeur.



Mais revenons-en à notre CTM.

A la demande des représentant-es du personnel, le projet de décret concernant la création de la mission de recherche et de restitution de biens spoliés entre 1933 et 1945 a été retiré de l'ordre du jour car des problèmes juridiques restent à régler. Les projets de décrets visant à transférer la gestion des personnels titulaires au CMN, à Orsay et à l'Orangerie sont passés de « pour avis » à « pour information » pour laisser la place à un semblant de

concertation.



Le ministre reste inflexible **sur la réduction des effectifs** en 2019 ¹ (-50 emplois en administration centrale et -110 parmi les opérateurs) dans un ministère pourtant déjà saigné à blanc. Tout comme il assume pleinement le choix de l'administration centrale d'imposer le **projet Camus** qui aura pour conséquence des déménagements à répétition, la densification des espaces de travail, une augmentation des temps de trajet. Le calendrier est désormais fixé jusqu'à 2021. Les « gestionnaires » du projet ont également proposé de continuer à réunir les agent-es dans des ateliers qui restent déserts, d'organiser des « moments conviviaux » et, cerise sur le gâteau, de lancer un sondage pour recueillir l'avis des personnels ! Sondage dont ils auraient eux-mêmes rédigé les questions et, assurer, on ne sait trop comment, la diffusion et l'exploitation des données. La multiplication des audits, questionnaires (sur les conditions de travail, le harcèlement, l'informatique, ...) et autre baromètre social ne sont que des actions de communication destinées à amuser la galerie et mettre en évidence ... ce que l'on sait déjà depuis longtemps. Alors qu'ils devraient impulser des mesures correctives de la part de l'administration.

Nous ignorons sa position sur la dizaine de chantiers dits de réforme sur le recentrage de l'administration centrale, sur les opérateurs du ministère, sur la gouvernance et la revue des missions des services déconcentrés. Ces chantiers se sont télescopés, entre autres, avec la réforme territoriale de l'Etat et avec la mission Bélaval dont le rapport nous a enfin

été communiqué. Il serait temps que nous ayons enfin connaissance des arbitrages et des pistes d'évolution qui sont envisagées.

Comme il n'arrive pas dans un ministère dépourvu de passé, nous avons rappelé au ministre la nécessité de poursuivre plusieurs des promesses de sa prédécesseuse :

- mettre enfin en place une gestion prévisionnelle des emplois des effectifs et des compétences (GEPEEC) digne de ce nom afin de largement anticiper la vague des prochains départs en retraite en organisant les concours indispensables,
- accroître les mesures budgétaires pour réduire les fractures salariales et indemnitaires,
- relancer le plan informatique en DRAC suite à la mission qui devrait rendre ses conclusions ces prochains jours,
- relancer les efforts pour l'accueil des personnes en situation de handicap afin que le taux de 6% soit rapidement atteint et dépassé,
- tirer les conséquences des enseignements du « baromètre social » par un vrai plan d'actions,
- mettre fin aux discriminations syndicales en matière de carrière avec la publication (qui devait être rapide) d'un décret national,
- respecter enfin l'engagement de faire un bilan de la charte sociale de 2015.

Le CTM était amené à se prononcer sur le **protocole égalité femmes/homme**. SUD Culture Solidaires, qui a amplement participé à sa rédaction, malgré quelques réserves, a bien entendu signé. Reste maintenant à lui donner du sens. Les 500 000 euros qui devraient être consacrés à la réduction des inégalités salariales nous semblent largement insuffisants. Une autre mesure a reçu notre assentiment : la fixation à 4000 euros du plafond pour la **prise en charge du compte personnel de formation**, pour un même projet d'évolution professionnelle. Ce montant se situe dans la fourchette haute des plafonds

proposés par les autres ministères.

Nous avons attiré l'attention du ministre sur situation de la **Délégation générale à la langue française et aux langues de France** (DGLFLF). Ce service fait l'objet d'un suivi depuis de longs mois dans le cadre du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail d'Administration Centrale suite à une alerte des organisations syndicales. SUD Culture a insisté sur des conditions de travail toujours difficiles et un climat qui est loin d'être redevenu apaisé et serein. Il est urgent de remédier à cette situation, ce que semble décidé à faire son nouveau directeur fraîchement nommé.

A l'occasion des questions diverses, nous nous sommes de nouveau **élevé-es contre le CIA** et la manière largement arbitraire avec laquelle, en septembre, la « modulation » avait été appliquée dans certaines DRAC. Comme à chaque fois, des mécontentements au sein d'équipes pourtant déjà en partie démotivées se sont exprimés. **Le problème de modulation sera réglé en décembre puisque chacun aura la même chose : zéro euros !** Vous trouverez ci-dessous le bilan CIA 2018 avec le montant moyen perçu et médianes par corps (avec répartition F/H) pour l'ensemble du ministère. Nous devrions recevoir très prochainement la répartition globale Adm. Centrale/Etablissements publics/DRAC.

NOUS NE SOMMES RIEN ? SOYONS PARTOUT !

Union
syndicale
Solidaires

Pour une raison qui nous échappe, l'adhésion des corps de recherche (Sec doc, CHED, TR, AI, IE et IR) au RIFSEEP n'est toujours pas effective, alors que pratiquement tous les autres corps y ont adhéré au cours des deux dernières années. De ce fait, les personnels de recherche étaient défavorisés **en matière de revalorisation indemnitaire**. Comme cette situation était anormale, un effort sera fait sur l'IFSE en décembre : 700 euros brut pour les B et 1100 pour les A. Ce montant sera ensuite mensualisé en 2019.

Filières	Corps	Catégorie	Montant moyen perçu			Médiane par corps		
			F	M	Ensemble	F	M	Ensemble
Accueil et surveillance du Public	ADJOINTS TECHN. ASM	C	426,77	421,60	423,68	420,00	420,00	420,00
	INGENIEURS DES SERV. CULTURELS	A	836,06	908,85	874,93	881,00	910,00	900,00
	TECHNICIENS DES S.C. ET B.F.	B	555,63	536,98	545,19	534,00	533,00	533,00
Administrative	ADJ.ADM. ETAT	C	431,96	418,51	429,93	420,00	420,00	420,00
	ADMINISTRATEURS CIVILS	A+	2 528,19	2 507,18	2 516,03	2 492,00	2 650,00	2 500,00
	ATTACHE ADM. ETAT	A	1 372,00	1 394,86	1 379,84	1 341,00	1 361,00	1 341,00
	INSPECTEUR CONSEILLER CREATION	A+	1 143,06	1 105,65	1 127,37	1 199,50	1 184,00	1 184,00
	SECRETAIRES ADMINISTRATIF	B	539,34	517,45	535,19	546,00	545,00	546,00
Métiers d'art	ADJ. TECH. ETAT	C	441,74	467,22	463,03	441,00	441,00	441,00
	CHEFS DES TRAVAUX D'ART	A	809,04	887,17	852,37	874,00	958,00	874,00
	TECHNICIENS D'ART	B	465,42	524,50	494,13	466,00	515,00	466,00
Scientifique	ARCHITECTE URBANISTE	A+	1 164,99	1 199,05	1 183,16	1 170,00	1 209,00	1 209,00
	ASSISTANTS INGENIEURS	A	845,00	705,71	800,68	800,00	800,00	800,00
	BIBLIO ASSIS SPECIA	B	557,40	567,50	561,52	550,00	550,00	550,00
	BIBLIOTHECAIRES	A	877,36	791,67	860,22	900,00	900,00	900,00
	CHARGE D'ETUDES DOCUMENTAIRES	A	855,87	859,57	856,77	900,00	900,00	900,00
	CONSERVAT. GAL BIBLIOTHEQUES	A+	1 106,94	1 213,75	1 160,35	1 100,00	1 100,00	1 100,00
	CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUES	A+	992,25	1 009,75	998,04	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	CONSERVATEURS DU PATRIMOINE	A+	1 128,85	1 151,04	1 138,82	1 034,00	1 200,00	1 100,00
	INGENIEURS DE RECHERCHE	A+	982,56	1 020,00	999,44	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	INGENIEURS D'ETUDES	A	878,49	884,14	881,05	900,00	900,00	900,00
	MAGASINIERS SPECIALISES	C	435,58	365,56	406,93	420,00	420,00	420,00
	SECRETAIRES DE DOCUMENTATION	B	548,78	539,57	546,13	550,00	550,00	550,00
	TECHNICIENS DE RECHERCHE	B	569,05	587,10	580,33	550,00	550,00	550,00
Total général			719,75	752,58	733,57	550,00	533,00	546,00

Voilà qui clôture donc notre mandature et notre participation au CTM. Période électorale oblige, il eut été étonnant qu'il ne fasse pas l'objet d'un coup d'éclat, mais passons. Nous avons pratiquement participé à tous ceux qui ont été convoqués ces quatre dernières années. Nous interpellons systématiquement nos interlocuteurs chaque fois que des décisions mauvaises ont été envisagées. Par la nature même de son fonctionnement, parfois théâtral, nous en sommes souvent sorti-es, parfois à des heures indues, en nous demandant à quoi notre présence avait servi ! A défaut d'influer sur les décisions prises après un semblant de concertation, au moins nous recueillons, parfois difficilement, des informations que nous pouvons ensuite vous communiquer.

En proposant une liste SUD Culture Solidaires à vos suffrages, nous allons donc « replonger » pour quatre ans.

La tâche n'est pas aisée, car aucun-e d'entre nous n'est permanent-e syndical-e. Nous avons en effet fait le choix de continuer à exercer nos missions afin de ne pas être coupé-es du monde du travail.

Mais nous conserverons la même volonté pour faire évoluer vos droits, défendre vos acquis, faire aboutir vos revendications.

Vos suffrages pour SUD Culture Solidaires constitueront un véritable soutien pour nous encourager dans notre action.

Et comme nous ne sommes pas des adeptes de la simple délégation de pouvoir, c'est votre implication au quotidien dans les luttes à venir qui sera primordiale pour espérer voir notre situation s'améliorer.

1 Il a par contre démenti catégoriquement la rumeur de suppression de centaines d'emplois à la RMN.

SUD Culture Solidaires, le 30 novembre 2018

